NOUVEAU PORTAIL FAMILLE

Pour la rentrée de septembre prochain, la Ville de Saint-Omer fait évoluer le système de réservation en ligne pour les services périscolaires : cantine, garderie et étude. L'objectif est de simplifier les démarches, et offrir plus de souplesse aux familles.

L'outil mis en place permet de réserver la cantine, la garderie et l'étude via un portail numérique unique, accessible via :

➔ Le site internet :
www.eticket.qiis.fr/connexion-au-portail-famille

ou en scannant
le QR code ci-contre

➔ L'application mobile « E-ticket Famille ».

Vous pouvez créer votre compte sur la plateforme. Une fiche devra être remplie pour chaque enfant : allergies alimentaires, autorisations de sortie, personne à prévenir en cas d'urgence, tiers de confiance...

L'inscription sur l'application est possible dès aujourd'hui.
La réservation des services sera ouverte à partir du 21 août.

Ce nouvel outil s'accompagne de nombreux avantages :

➔ Réservation groupée possible pour tous les enfants d'une même fratrie

➔ Paiement en ligne sécurisé, ou directement en mairie (chèque, espèces ou carte bancaire)

➔ Suivi en temps réel grâce aux notifications

➔ Consultation des factures directement via l'application

➔ Conservation des tickets non utilisés d'une année scolaire sur l'autre

➔ Remboursement facilité en fin d'année en cas de surplus de tickets

Un nouveau logiciel à la fois plus intuitif et performant, qui permettra une gestion centralisée et personnalisée des services.

Pour toute question ou besoin d'accompagnement, vous pouvez contacter le service des affaires scolaires de la mairie au 03 21 12 83 06 ou par email : affaires-scolaires@ville-saint-omer.fr

Ville de Saint-Omer

eTicket 100% MOBILE LE PORTAIL FAMILLE

NOUVEAU

PORTAIL FAMILLE

JE CRÉE MON COMPTE

Cliquez sur **« Je crée mon compte »** et laissez-vous guider.

➔ Renseignez vos nom, prénom et adresse mail.

➔ Rattachez-vous à la commune en saisissant le code postal de Saint-Omer

➔ Choisissez un mot de passe.

➔ Acceptez les conditions générales d'utilisation d'E-Ticket et le règlement intérieur.

➔ Finalisez la création de votre compte.

➔ Connectez-vous avec vos identifiants et commencez la saisie de votre dossier famille.

JE CRÉE MON DOSSIER FAMILLE

Le dossier famille doit être composé :

➔ De chacun de vos enfants fréquentant les écoles publiques de la ville.

➔ D'un responsable légal défini comme payeur.

➔ D'un responsable légal ou tiers de confiance défini comme contact d'urgence.

Lorsque votre dossier est terminé, vous pouvez :

➔ Cocher la case obligatoire de validation.

➔ Cliquer sur le bouton « Envoyer » pour transmettre votre dossier au service des affaires scolaires.

Lorsque votre dossier sera validé, vous recevrez :

➔ Un premier mail vous informant que votre dossier a été traité ;

➔ Un second mail vous signalant l'ouverture des plannings de réservation.

Vous pourrez alors accéder aux plannings de réservation à partir du jeudi 21 août.

J'ACHÈTE DES TICKETS

Pour inscrire votre enfant à la cantine, la garderie et/ou à l'étude, vous devez acheter des tickets. Pour effectuer cette démarche en ligne, vous devez :

1. Indiquer le nombre de tickets souhaité pour chaque activité.
2. Cliquer sur « Passer la commande ».
3. Vérifier votre commande et cliquer sur **« Confirmer la commande »**.
4. Une facture sera alors générée.
5. Procédez au paiement en ligne.
6. Une fois le paiement validé, les tickets seront disponibles dans votre porte-monnaie et vous pourrez effectuer vos réservations.
7. Cliquez sur le chariot pour consulter votre solde.

L'achat des tickets peut également se faire en Mairie, au service des affaires scolaires, (chèque, espèces ou carte bancaire)

J'INSCRIS MON ENFANT À LA CANTINE, LA GARDERIE ET/OU À L'ÉTUDE

Pour effectuer une réservation :

1. Cliquez sur la pastille correspondant à la date souhaitée.
2. Enregistrez la réservation. La pastille s'affichera comme remplie.